



# TONGA

## TERRE D'ACCUEIL

REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES

DÉCOUVREZ LES ACTIONS  
& LES SAUVETAGES POUR  
LES ANIMAUX SAUVAGES



#SAUVETAGES #CIRQUE #TRAFIG #SAISIES #TRANSFERTS  
#PARCS ZOOLOGIQUES #SANCTUAIRES #NOUVELLEVIE



**NOUS RECUEILLONS LES ANIMAUX,  
NOUS LES SOIGNONS, LES SOCIALISONS  
ET LEUR OFFRONS DE MEILLEURES  
CONDITIONS DE VIE.**



## SOMMAIRE

- P. 3** LOCALISATION DU REFUGE
- P. 4** LA CRÉATION
- P. 5** LE RÔLE DE L'ASSOCIATION
- P. 6** LA TRANSITION DES CIRQUES
- P. 7** LE TRAFIC D'ANIMAUX
- P. 8** LA SENSIBILISATION
- P. 9** LES MISSIONS ANNEXES
- P. 10** LE FONCTIONNEMENT
- P. 11** LES ANIMAUX RECUÉILLIS
- P. 12** LES STRUCTURES
- P. 13** LE PLACEMENT DES ANIMAUX
- P. 14** PEUT-ON RELÂCHER LES ANIMAUX ?
- P. 15** ROAR PROJECT
- P. 17** QUELQUES ACTIONS PHARES





## LOCALISATION DU REFUGE



Les locaux de l'association sont situés à proximité de l'**Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine**, en Auvergne Rhône-Alpes, dans la Loire. Contrairement au parc zoologique, le refuge n'est pas ouvert au public.



## LA CRÉATION

Depuis sa création en 1972 par Éliane et Pierre Thivillon, l'**Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine** a toujours recueilli les animaux dans le besoin : animaux locaux blessés, reptiles et oiseaux saisis par les douanes, jusqu'aux emblématiques et premiers gorilles, détenus à l'époque par des particuliers. Le sauvetage d'animaux pris une autre tournure dès 2007, avec l'accueil d'un **hippopotame** nommé Tonga...



Le 9 juin 2007, l'**hippopotame Tonga** est saisi par les autorités. Il appartient à un cirque itinérant ne possédant pas les autorisations nécessaires pour s'en occuper. L'animal est mal soigné : une dent lui a percé la lèvre supérieure sans qu'il n'ait jamais bénéficié de soins adéquats. L'Espace Zoologique accepte alors de s'occuper de l'animal à titre provisoire, en attendant de lui trouver un lieu d'accueil.

Trois mois plus tard, la **Fondation Brigitte Bardot** réunit les fonds nécessaires et accomplit les démarches administratives pour que Tonga soit envoyé à Sanwild, une réserve d'**Afrique du Sud**. L'animal a retrouvé un autre de ses congénères et tous deux évoluent dans l'immense réserve africaine en compagnie d'éléphants, girafes, buffles et de bien d'autres espèces encore.



Suite à cette mobilisation exceptionnelle, Pierre Thivillon, fondateur de l'Espace Zoologique de Saint-Martin-la-Plaine a décidé de s'engager davantage en faveur des animaux sauvages saisis ou abandonnés en créant en 2008, l'**association Tonga Terre d'Accueil**.



## LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

L'association recueille les animaux sauvages saisis par les autorités ou abandonnés sur le territoire français.

### POURQUOI RECUEILLIR LES ANIMAUX ?

La possession d'un animal sauvage étant interdite par la loi, les autorités se trouvent confrontées aux saisies d'animaux sauvages. Ces saisies peuvent être motivées par plusieurs motifs comme : détention illégale, mauvaises conditions de détention ou mauvais traitements.

Or l'Etat ne dispose pas de structure d'accueil pour la faune sauvage saisie. Si aucun établissement spécialisé n'est en capacité d'accueillir les animaux qui sont saisis afin de faire respecter la loi et ainsi lutter contre le trafic d'espèces, ces animaux risquent soit de rester dans des conditions non adaptées soit, en dernier recours, d'être euthanasiés.

L'association Tonga Terre d'Accueil a été créée pour proposer une solution à ces animaux.



**QUE DIT LA LOI ?**

La Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) réglemente le commerce international des espèces pour s'assurer de leur survie. En France, les personnes qui détiennent ou transportent des spécimens d'espèces protégées par la CITES et par la réglementation communautaire doivent être en mesure de justifier à tout moment de la régularité de cette détention.



## LA TRANSITION DES CIRQUES

La loi « bien-être animal » votée par le gouvernement français en 2021 met fin à la présence d'animaux sauvages dans les cirques itinérants en 2028.

Cette loi confirme l'**évolution morale de la société** : avec la crise de la biodiversité et la prise de conscience du bien-être des animaux, il n'est plus tolérable de maintenir et d'exploiter des animaux sauvages dans des conditions exiguës, qui ne permettent pas aux animaux d'assouvir leurs besoins physiologiques.

Nous ne doutons pas de l'amour que les circassiens portent à leur animaux mais ils peuvent réaliser des numéros **sans animaux** tout à fait exceptionnels.

### C'EST POURQUOI NOUS TENONS À LES ACCOMPAGNER DANS LEURS DÉMARCHES POUR ÉVOLUER VERS DES CIRQUES SANS ANIMAUX SAUVAGES.

- ▶ Nous remercions les propriétaires d'animaux sauvages qui nous ont fait confiance pour prendre soin de leurs animaux jusqu'à présent.
- ▶ Dans les cas des saisies pour maltraitance, nous dénoncerons toujours ces tristes faits pour ne pas voir se répéter de telles horreurs. **Nous préférons et encourageons une transition volontaire et pacifique vers des cirques sans animaux avant que les autorités n'en arrivent aux saisies à l'échéance de 2028.**
- ▶ **Notre mot d'ordre est le bien-être des animaux :** après leur passage chez nous, nous chercherons toujours, pour les animaux, les meilleurs placements possibles afin qu'ils puissent profiter d'une retraite bien méritée.

## LE TRAFIC D'ANIMAUX

L'existence de notre structure d'accueil renforce la **lutte contre le trafic des espèces animales** en mettant à disposition des autorités un placement autorisé pour les animaux détenus illégalement qui sont saisis dans le but de faire appliquer la réglementation.

Les animaux que nous recueillons sont pour la très grande majorité des cas issus d'élevages privés en France ou dans d'autres pays d'Europe et non prélevés dans la nature. Les félins notamment, se reproduisent très bien captivité.

### LES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DU TRAFIC :

LE COMMERCE POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE, en pleine expansion à cause des réseaux sociaux et des influenceurs s'exposant avec des animaux sauvages.

LE TOURISME pour des selfies, des activités, ou la vente aux touristes...

LA MÉDECINE TRADITIONNELLE ASIATIQUE à base d'os, de dents, d'écailles, de fourrure ainsi que LA VIANDE DE BROUSSSE.

## LA SENSIBILISATION

Face à la croissance sans précédent du trafic d'animaux sauvages, notre refuge s'engage à sensibiliser la population au respect animal et sur plusieurs grandes problématiques encourageant et alimentant le trafic.



### LES RÉSEAUX SOCIAUX :

qui véhiculent de fausses idées sur la détention d'animaux sauvages, en alimentant d'images qui proviennent très souvent d'autres pays. La surrexposition des animaux sauvages sur Internet entraîne une augmentation directe du trafic d'animaux.



### LE TOURISME :

qui peut favoriser le contact avec les animaux pour des photos ou même proposer des animaux à la vente, notamment des oiseaux et des reptiles, directement capturés dans la nature.



### LA CRÉATION DE CHATS HYBRIDES :

qui alimente le commerce d'animaux toujours plus grands, plus exotiques (bengals, savannahs...). Une demande d'exotisme qu'il ne faut plus encourager mais freiner.



## LES MISSIONS ANNEXES

Tonga Terre d'Accueil remplit une mission impactant :

 Le respect du **bien-être animal** puisque les animaux bénéficient d'un hébergement de qualité auprès de professionnels de la faune sauvage qui mettent tout en oeuvre pour répondre à leurs besoins.

-  Des soigneurs et des vétérinaires présents chaque jour.
-  Une alimentation réadaptée si besoin, un suivi sanitaire précis.
-  Des enrichissements sous forme de jeux proposés aux animaux afin de rythmer leurs journées et de les occuper.
-  Des bâtiments adaptés pour ces animaux, avec des extérieurs, qui constituent une nette amélioration de leurs conditions de vie passées.

 La **santé publique** puisque les animaux saisis sont généralement d'origine inconnue avec un statut sanitaire incertain (et peuvent donc être vecteurs de maladies).



## LE FONCTIONNEMENT

Tonga Terre d'Accueil étant une association, les financements proviennent de dons et de legs de particuliers mais aussi de soutiens émanant d'associations de défense animale comme la **Fondation Brigitte Bardot**, la **Fondation 30 Millions d'Amis**, la **SPA**, **One Voice**, etc. Notre association est reconnue d'**intérêt général**. En 2008, le Conseil Général de la Loire a financé la construction d'un bâtiment.

 **L'ESPACE ZOOLOGIQUE**

L'Espace Zoologique est le sponsor principal car il couvre une grande partie des frais générés par l'association.

Les soigneurs-animaliers et les vétérinaires qui s'occupent des animaux sont employés par l'Espace Zoologique qui a signé une convention de mise à disposition de personnel avec l'association.



# LES ANIMAUX RECUÉILLIS

L'association est dédiée à l'accueil de primates, de félin et de canidés sauvages car ce sont des familles qui font très fréquemment l'objet de saisies ou d'abandons et qu'il est extrêmement difficile de trouver des structures d'accueil. Les oiseaux et les reptiles sont plus facilement plaçables en parcs zoologiques.

## L'ORIGINE DES ANIMAUX

**Les primates proviennent d'abandons ou de saisies de particuliers** qui ne détiennent pas les autorisations nécessaires pour la possession de ces animaux.

Nous accueillons également des primates de laboratoires à réhabiliter à la suite d'expérimentation.

**Les félin sont issus en grande majorité de cirques.** Ces établissements nous contactent directement pour nous confier leurs animaux avec lesquels ils ne travaillent plus ou font l'objet de saisies car ils ne possèdent pas les autorisations nécessaires.

Certains félin proviennent aussi de particuliers suite à des saisies par les autorités.



### LES EFFETS DE MODE DU TRAFIC D'ANIMAUX

*Ces modes néfastes sont directement liées à l'exhibition de la vie privée des gens sur les réseaux sociaux.*

Après le cas de 5 saisies de lionceaux et de tigres, en 2018-2019, c'est au tour des caracals et des servals de faire l'objet de saisies chez des particuliers depuis fin 2021.

*En plus d'être interdits à la détention en France, les besoins physiologiques des tigres, des lions, des servals et des caracals ne peuvent en aucun cas être respectés chez des particuliers.*

# LES STRUCTURES

L'association s'est définie comme étant une **structure d'accueil temporaire**. Nous avons préféré multiplier le nombre de places d'accueil pour pouvoir offrir aux autorités des solutions aux placements d'animaux sauvages quand elles y sont confrontées.

Nous offrons ainsi des conditions de vie décentes aux animaux sauvés même si les enclos ne sont pas aussi grands que l'on pourrait souhaiter.

## LES BÂTIMENTS DE L'ASSOCIATION

Nous avons la place d'accueillir jusqu'à 70 primates et 40 félin.

Nous avons un **bâtiment de quarantaine** pour les primates. **Trois bâtiments** avec intérieurs et extérieurs adaptés aux groupes de primates et aux félin. Un **cinquième bâtiment** construit en 2020 possède des enclos de taille plus importante pour répondre à la problématique d'hébergement de certains félin qui ne trouvent pas facilement de placement et qui demeurent plus longtemps à Tonga Terre d'Accueil (animaux vieux, animaux handicapés...).



## LE PLACEMENT DES ANIMAUX

Après avoir sociabilisé les animaux et formé des groupes ou des couples, nous cherchons à les replacer dans des lieux définitifs comme des **parcs zoologiques** qui disposent d'espaces satisfaisants et des autorisations nécessaires pour accueillir ces animaux, ou dans des **sanctuaires** ailleurs dans le monde. Le but est toujours d'améliorer les conditions de vie de l'animal.



### PLUS DE 400 ANIMAUX SAUVÉS

Depuis sa création, l'association a recueilli une soixantaine de félins et plus de 350 primates.

Loin des visions manichéennes qui tentent de simplifier le monde en opposant les parcs zoologiques à la conservation ; nous sommes réalistes : **les parcs zoologiques constituent une solution sérieuse** pour le placement des animaux sauvages issus du trafic ou des cirques. Certains parcs se sont adressés à nous parce qu'ils avaient un enclos vide et d'autres en ont construit spécialement un pour accueillir un groupe d'animaux issu du refuge.

En plus des placements en zoos, **quelques transferts ont pu se faire dans des sanctuaires en Afrique du Sud.**

## RÉLACHER LES ANIMAUX, UNE OPTION POSSIBLE ?

Nous souhaiterions tous voir ces animaux au passé difficile découvrir le milieu naturel mais **les relâchés d'animaux sont très complexes**, notamment ceux des prédateurs. **Les animaux de cirque ou issus du trafic sont de mauvais candidats pour renforcer une population existante.** Ils sont par ailleurs, pour l'immense majorité, nés en captivité et non prélevés dans la nature.

### LES DIFFÉRENTS PARAMÈTRES DES RÉINTRODUCTIONS

Les animaux recueillis sont souvent très imprégnés par l'humain ; ils ont été retirés très jeunes à leur mère. **Ils ont un rapport à l'humain qui est complètement biaisé**, ils ne sauraient pas se débrouiller seuls pour chasser, se défendre, protéger leur territoire : ils n'ont pas les codes de leur espèce. **Ils présentent souvent des états physique et psychologique dégradés.**

**Une réintroduction** (qui vise à renforcer une population sauvage) est l'aboutissement de longues études de terrain qui s'assurent de la stabilité de l'environnement, du nombre de proies suffisantes et fait suite à des accords stricts entre pays. Il faut être en mesure de retrouver la localisation d'origine de l'individu afin de ne pas polluer le patrimoine génétique des populations sauvages. Et il faut aussi s'assurer que l'animal ne retombe pas dans le circuit du trafic et qu'il ne constitue pas un danger pour les humains. **Notre travail est donc de placer les animaux que nous recueillons dans les meilleures conditions de vie possibles.**

Malgré l'impossibilité de relâcher les lions ou les tigres de cirque pour toutes les raisons ci-dessus, **l'espoir est permis de réhabiliter d'autres espèces à la vie sauvage**, comme le serval, qui est moins dangereux pour l'humain et qui garde un comportement plus sauvage. La réhabilitation ne consiste pas à renforcer une population mais à réensauvager des individus. **Et nous l'avons fait avec le ROAR PROJECT !**



En organisant intégralement ce projet, **Tonga Terre d'Accueil** permet à des lions de cirque de **retrouver la terre de leurs ancêtres**, en Afrique du Sud, dans des espaces dédiés à notre refuge. Ce projet permet également de réhabiliter des servals à la vie sauvage. En 2024, notre refuge a pu organiser **la première réhabilitation française de servals**.

#### POURQUOI LANCER CE PROJET

Au fil des années, notre association a déjà pu, avec l'aide d'autres organismes de protection animale, placer des lions dans des sanctuaires en Afrique. Mais ces placements restent rares.

**La saturation du refuge par les animaux de cirque et issus du trafic nous impose de trouver et de développer nos propres placements définitifs pour ses animaux.**

C'est ainsi que nous avons sollicité **SanWild Sanctuary** qui a accepté de

collaborer avec nous pour l'avenir de nos animaux.

Un premier transfert a été effectué en juillet 2024 pour six animaux du refuge : deux lions et quatre servals.

**Le ROAR PROJECT est une action ponctuelle mais qui reste un aboutissement pour notre refuge : transférer des animaux malmenés par l'Humain sur la terre natale de leur espèce.**

## L'EXTENSION DU REFUGE EN AFRIQUE DU SUD

Ce projet exceptionnel permet à notre association de bâtir ses premières installations en Afrique. Mais au delà de ça, ce projet est un véritable challenge qui comporte plusieurs étapes :



Transférer les animaux.



Financer des espaces dédiés aux lions du refuge.



Réhabiliter les servals à la vie sauvage.

Les lions imprégnés ne pouvant pas retourner à l'état sauvage, ils sont placés dans des grands espaces de semi-liberté de plusieurs hectares, dans le milieu d'origine de leur espèce. Ils sont nourris, soignés et surveillés par le personnel de la réserve. **Il s'agit du meilleur placement possible pour ces animaux.**

Après Massaï, Kyara et quatre servals en 2024, et si d'autres animaux rejoignaient l'Afrique ?

## UNE SUITE AU ROAR PROJECT ?

Avec le succès du Roar Project en 2024, **nous avons ouvert la voie au placement et à l'avenir de nouveaux animaux du refuge en Afrique.** Mais cette action ne peut se mener que si nous avons le soutien nécessaire...

**PARTICULIERS & MÉCÉNAT D'ENTREPRISE : TOUTES LES AIDES SONT INDISPENSABLES !**

**DEVENEZ SPONSOR,**  
OFFREZ UNE NOUVELLE VIE À DES ANIMAUX SAUVAGES ISSUS DE CIRQUES OU DU TRAFIC !

Contactez-nous : 04 77 75 18 68  
[www.association-tonga.com](http://www.association-tonga.com)

# LES ACTIONS PHARES

## UNE PETITE LIONNE



Arrivée d'Ena en Afrique.



Ena, cinq mois après.



Photos : [www.lionrescue.org.za](http://www.lionrescue.org.za)

Mars 2010

Deuxième action du refuge en Afrique du Sud après l'hippopotame Tonga : en début d'année 2010, une petite lionne de 2 mois, appelée Ena, est saisie par les autorités dans un cirque qui la détenait dans de mauvaises conditions : elle était cachée dans une boîte en bois au fond d'une remorque.

Elle a pu être sauvée grâce à l'implication de la **Fondation Assistance Aux Animaux** et de la **Fondation Brigitte Bardot**. Elle est arrivée à Saint-Martin-la-Plaine très craintive.

En juin 2010, une nouvelle fois grâce à la Fondation Brigitte Bardot, Ena décolle pour l'Afrique du Sud afin de rejoindre un sanctuaire du **Drakenstein Lion Park**, situé au Sud-Ouest du pays, près du Cap.

Elle a été présentée à un jeune mâle avec qui elle s'entend très bien.

## DEUX HYÈNES RAYÉES



Sara dans sa cage au Liban



Sara dans nos locaux



Taz à l'Espace Zoologique

Janvier 2013

Durant l'année 2012, l'association libanaise **Animals Lebanon** vient en aide à deux Hyènes rayées (*Hyena hyena*, classée 'Quasi Menacée par l'IUCN), Rita et Sara. Durant les 5 premières années de sa vie, Sara était maintenue par un particulier dans une cage tellement étroite qu'elle pouvait à peine se tourner. Elle servait de distraction lors de soirées organisées par son propriétaire. Son frère qui était dans la cage du dessous n'a hélas pas survécu avant l'arrivée de l'association, dont le combat juridique a été très long et difficile. Au Liban, les Hyènes rayées sont persécutées à cause d'une mauvaise réputation.

L'association libanaise nous a alors sollicité pour recueillir ces deux hyènes. En janvier 2013, Rita et Sara arrivent dans nos locaux très apeurées. Elles seront petit à petit plus confiantes et seront présentées à un mâle, Taz, venu d'un parc zoologique.

Le trio sera ensuite placé au sein d'un enclos de l'**Espace Zoologique** en 2015. Elles découvriront alors un espace tel qu'elles n'en ont jamais connu avant.

## NEUF MACAQUES CRABIERS



Octobre 2015

Nous avons été sollicités le 14 octobre 2015 pour recueillir neuf Macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, classé Vulnérable par l'IUCN) : 8 femelles et 1 mâle en provenance d'un laboratoire de recherche.

Après une période de soins et de réhabilitations préalables, un placement s'offre à ces primates en juillet 2018.

Le **Zoo de la Barben** a décidé de faire une belle action en créant un enclos dans son parc pour accueillir ces animaux.

Ils vivent aujourd'hui dans un bel espace.



Les macaques au Zoo de la Barben



## TROIS TIGRES DU LIBAN



Juillet 2017

Ces jeunes félins ont été pris en charge, au Liban, en mars 2017 par une association libanaise de défense animale, **Animals Lebanon**, après avoir été découverts dans une caisse en bois inadaptée à l'aéroport de Beyrouth, très affaiblis et rongés par les vers. Ils provenaient d'un zoo ukrainien qui les avait vendus à un trafiquant libanais.



Dans les locaux d'Animals Lebanon



À l'Espace Zoologique

Après 6 mois dans les locaux de l'association, **May, Antoun et Tanya** ont été placés au sein de l'**Espace Zoologique**.

## QUATRE LIONCEAUX



Hiver 2018-2019

**Une petite lionne de 3 semaines** qui a été récupérée dans un garage à Marseille est arrivée chez nous le 25 octobre 2018. Elle est beaucoup trop jeune pour être enlevée à sa mère, son état physique est très inquiétant : ulcères aux yeux, ventre gonflé et pelage clairsemé. Le même jour, **un lionceau de 2 mois** est saisi dans un appartement en banlieue parisienne. Le 14 novembre 2018, **un troisième lionceau** est découvert dans une voiture de luxe sur les Champs-Élysées. Le 14 janvier 2019, **une lionne de 2 à 3 mois** nous est confiée dans un état de santé très dégradé.

Les quatre lionceaux ont été réunis quelques semaines après leurs arrivées. Cela leur a permis de grandir, de se sociabiliser et de s'amuser ensemble.

En octobre 2019, les lionceaux ont quitté nos locaux pour partir en Afrique du Sud. Ils ont rejoint un sanctuaire de l'ONG **Born Free** grâce au soutien de la **Fondation 30 Millions d'Amis**. Ils vivent aujourd'hui dans un grand espace protégé, loin des conditions de vie de leur naissance. Ils sont nourris et soignés par le personnel du sanctuaire.

## JON ET LES LIONNES



Juin - Juillet 2020

Le 5 juin 2020, un **lion famélique** nous a été confié par l'association **One Voice** suite à une saisie des autorités dans un cirque. Les images sont alors difficilement supportables : Jon est un lion de 10 à 15 ans pesant 116 kg, soit presque moitié moins que ce que doit peser un lion de son âge. Son pelage est très abîmé avec de nombreuses zones dépilées. Il porte de nombreuses blessures sur le corps avec des marques anciennes comme récentes, notamment sur sa queue qui présente plusieurs plaies à vif dont certaines sont très profondes. L'état de sa dentition est très dégradé et il ne possède plus de croc. Jon n'a plus de griffe non plus.

Le 7 juillet 2020, les **quatre lionnes** qui vivaient avec Jon dans le même cirque ont également été saisies par les autorités grâce à l'implication de One Voice. C'est la première fois qu'une saisie a lieu en France pour des motifs de mauvais traitements. Outre la maigreur et les plaies diverses sur le corps, certaines lionnes ont de graves problèmes de locomotion. Avec des soins et une alimentation adaptés, tous les félins ont repris du poids et une meilleure santé.

Jon est malheureusement subitement décédé en février 2022. Les lionnes ont été transférées dans un sanctuaire en Italie en mai 2022.

## DIX TIGRES SORTIS D'UNE REMORQUE

 Décembre 2020

Suite à des enquêtes de l'association **One Voice**, nous avons été sollicités par les autorités pour prendre en charge dix tigres. Ils ont été saisis pour mauvais traitements car ils étaient maintenus dans de petits espaces au sein d'une même remorque, sans être présentés en spectacle.

Parmi ces tigres, il y a des tigres aux robes classiques, des tigres blancs et des tigres dorés. **Cette saisie a permis de mettre en pleine lumière les dérives de la reproduction pour le spectacle car les tigres dorés sont généralement hautement consanguins et n'ont qu'une valeur de rareté pour attirer du public grâce à leur couleur particulière.** Ils ont pu découvrir pour la première fois l'herbe sous leurs pattes en inaugurant notre cinquième bâtiment d'accueil avec ses grands extérieurs.

Les tigres demeurent dans nos locaux jusqu'au jugement de l'ancien propriétaire et dans l'attente d'un placement définitif.



## KIARA, PANTHÈRE D'UKRAINE

 Décembre 2022

Cette jeune panthère noire est issue du **trafic d'animaux sauvages en Ukraine**. Elle aurait été laissée dans une maison en fin d'été 2022, abandonnée par son propriétaire qui a fuit la guerre et les bombardements russes.

Prise en charge par un refuge de Kiev, la panthère a été transférée au Zoo de Poznan en Pologne en octobre 2022. Ce transfert a été organisé via le **Fonds international pour la protection des animaux, IFAW**, qui a ensuite financé le transport entre le Zoo de Poznan et notre refuge.

Nous avons mis Kiara avec Philibert, **un jeune mâle panthère confié plus tôt dans l'année, saisi chez un particulier en France**.

Ce jeune félin est arrivé chez nous avec de gros soucis de santé. Il avait une très grande fragilité osseuse liée au fait qu'il ait été arraché à sa mère très jeune. Il n'a ainsi pas bénéficié du lait maternel et a développé d'importantes carences en calcium. Nous avons pu juguler ce souci grâce aux soins et à une alimentation adaptée.

En ayant accueilli deux jeunes panthères au même moment, nous avons pu les réunir afin qu'elles puissent jouer et grandir ensemble. Elles ont été transférées au **Refuge de l'Arche**, situé en Mayenne, en 2024.



## LA MODE INQUIÉTANTE DES SERVALS ET DES CARACALS

 Depuis 2022

Notre refuge fait face à un record d'accueil de Servals et de Caracals saisis par les autorités pour détention illégale auprès de particuliers.

En l'espace de 2 ans, nous avons recueilli plus de 30 Servals : du jamais vu. Une mode portée par les réseaux sociaux, car à travers leurs vidéos avec des animaux sauvages, les influenceurs incitent des particuliers à en détenir. Le Serval et le Caracal sont pourtant bien interdits à la détention en France.

Il est impératif de réduire la demande d'exotisme des particuliers car elle est le point de départ de toutes les dérives.

Elle est pourtant alimentée par le commerce des chats hybrides comme le savannah et le caracat, issus de croisements de chats avec le Serval et le Caracal. Outre l'éthique très discutable de ce commerce, il est un tremplin pour le trafic de Servals.

Cette abondance de saisies a conduit à la réalisation du ROAR PROJECT, et au transfert de quatre Servals en Afrique du Sud.

## SOUTENEZ L'ASSOCIATION !

Tonga Terre d'Accueil dépend de vos dons pour fonctionner ! En tant qu'association déclarée d'intérêt général :

-  **Les particuliers** peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable.
-  **Les entreprises** peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de leurs dons dans la limite de 5%. (5 pour mille) de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise.



POUR FAIRE UN DON, RENDEZ-VOUS SUR :  
[www.association-tonga.com/nous-soutenir](http://www.association-tonga.com/nous-soutenir)





## Contact

📞 04 77 75 18 68

✉️ contact@association-tonga.com

🌐 www.association-tonga.com



Association Tonga Terre d'Accueil  
Espace Zoologique, 42800 SAINT-MARTIN-LA-PLAINE